



# *Bonnes vacances et profitez-en*



## Coordonnées :

Site de Marche-en-Famenne :  
rue du Vivier 21 – 6900 Marche-en-Famenne  
Tel : + 32 84 21 92 72 – Fax : + 32 84 21 90 26

Site de Bastogne :  
chaussée de Houffalize 1 – 6600 Bastogne  
Tel : + 32 61 24 02 44 – Fax : + 32 61 24 02 45

E-mail : [Dialyse.marche@vivalia.be](mailto:Dialyse.marche@vivalia.be)



*Vous êtes dialysé  
et vous souhaitez partir en vacances  
(en Belgique ou à l'étranger)...*



*Les vacances  
arrivent...*

## Que devez-vous faire ?

1. Prévoir les vacances **4 à 6 mois** à l'avance.
2.  Demander **l'autorisation aux médecins néphrologues du service** pour le séjour en vacances. En accord avec eux, discuter de la possibilité d'aller dans un centre d'autodialyse.
3. **Se renseigner auprès de la mutuelle :**
  - A)  Si vous êtes en ordre de cotisation.
  - B)  Si vous bénéficiez d'une assurance complémentaire qui prend parfois en charge certains suppléments.
  - C) Si elle marque son accord pour :
    - Le remboursement des séances de dialyse à l'étranger et à quel pourcentage.
    - Le remboursement des frais de déplacement pour l'aller-retour du lieu de séjour au centre de dialyse et à quel pourcentage.
  - D)  Pour vous procurer la carte européenne d'assurance maladie en cours de validité (Mutas). Si vous ne l'avez pas, demandez-la, c'est gratuit.
  - E)  Pour avoir le formulaire adéquat en cas de séjour en dehors des pays de l'Union Européenne.

*P.S.: Nous possédons une liste de questions qui pourrait vous faciliter cette démarche (A voir avec l'infirmière).*

4. Si vous êtes **candidat à la greffe :**
  - Penser à un lieu de séjour à proximité d'un aéroport et prévoir une assurance pour un rapatriement éventuel en cas d'appel à la greffe (ex : Touring, Ethias,...).
  - OU** mettre votre candidature de greffe en suspend pendant le temps de votre absence.

5.  **Cibler le lieu de vacances** (vérifier la proximité d'un centre de dialyse) **et la période exacte des dialyses demandées.**
6.  **Se renseigner s'il y a de la place** dans le centre de dialyse de votre choix et les éventuels documents à envoyer.  
**!! Ne réservez jamais votre logement avant d'avoir obtenu une réponse positive du centre de dialyse qui vous accueillera. Celle-ci peut arriver parfois tardivement et devenir négative.**
7.  Souscrire à une assurance rapatriement classique peut toujours vous être utile pour vos vacances.
8.  **Avertir votre transport habituel de la durée de votre séjour.**
9. **L'infirmière de votre centre :**
  - A)  Prend contact avec le centre de vacances qui vous accueille et fournit à celui-ci tous les renseignements relatifs à votre dialyse.
  - B)  Prend contact avec les infirmières de coordination du centre de greffe où vous êtes inscrit pour les informer de vos vacances en cas de suspension sur la liste d'attente.
  - C)  Est l'intermédiaire entre votre centre et celui de vos vacances pour toutes les données médicales et infirmières.
  - D)  Transmet les dates de dialyses à Mutas.
  - E)  **S'informe des heures de connexion qui sont souvent obtenues une semaine avant le départ en vacances.**
  - F)  Au moment du départ, une infirmière vous remettra une enveloppe contenant les derniers documents nécessaires à votre bonne prise en charge.  
Parfois, vous recevrez les médicaments nécessaires utilisés pendant les dialyses en fonction de ce qui a été convenu avec le centre de vacances. Dans tous les cas, **ne partez jamais sans avoir réclamé votre enveloppe et sans la photocopie de votre dernier rapport de dialyse.**
  - G)  Si vous voyagez en avion, réclamez-nous un feuillet utile à cet effet.